



# DOSSIER DE COMMISSION D'ATTRIBUTION 2024-2025

## AIDE ALIMENTAIRE AGORAé LYON



### AGORAé Lyon 1

#### Campus de la Doua

Bâtiment Déambulatoire  
Arrêt La Doua - Gaston  
Berger. Tram T1/T4

### AGORAé Lyon 2

#### Campus Porte des Alpes

En face de la MDE.  
Arrêt Europe - Université.  
Tram T2

# Le projet AGORAÉ

L'AGORAÉ est un espace d'échange et de solidarité qui se compose d'un lieu de vie ouvert à tout.te.s et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Portée et gérée par des étudiant.e.s pour des étudiant.e.s, l'AGORAÉ est un lieu non-stigmatisant oeuvrant pour l'égalité réelle d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

## Les origines du projet

La dégradation de la vie étudiante et le recours à un salariat devenu subi au détriment des études a été constaté depuis plusieurs années. Cela mène à l'isolement et peut avoir pour conséquence un mal-être et l'abandon des études. La FAGE a donc souhaité apporter une réponse innovante avec pour but de contribuer à l'égalité des chances de réussite en améliorant les conditions de vie étudiantes.

Depuis 2009, elle a donc décidé d'intervenir sur ces problématiques en proposant un projet favorisant la création de lien social, la solidarité et le conseil à la vie quotidienne : les AGORAÉ.

## Les porteurs du projet

### Le porteur local : GAELIS

La fédération GAELIS (Groupement des Associations et Elu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire) est la fédération territoriale représentative des étudiant.e.s des territoires lyonnais et burgien. Elle fédère les associations étudiantes et les élu.e.s en organisant plusieurs événements de formation et de cohésion. GAELIS met en place différents projets pour lutter contre les problématiques étudiantes sur le territoire.

### La porteur national : La FAGE

La Fédération des Associations Générales Etudiantes est une organisation étudiante représentative, agréée Jeunesse et Education Populaire. Elle rassemble 2 000 associations soit 300 000 étudiant.e.s. La FAGE a pour but de garantir l'égalité réelle, c'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. Elle met également en place des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux et est actrice de l'innovation sociale.

# Être bénéficiaire de l'AGORAé

Être bénéficiaire de l'AGORAé nécessite une adhésion aux principes et valeurs qui la régissent. Ses valeurs sont la solidarité, l'entraide, le respect. Ses principes sont la participation, le soutien et l'implication. Les bénéficiaires s'engagent à participer à la vie de l'AGORAé. Pour être acteur.rice de la solidarité étudiante et faire vivre l'AGORAé, il est important que chacun.e soit moteur.rice d'une solidarité active : "S'aider soi-même... aider les autres !"

## Un projet ? Nous vous accompagnons

L'AGORAé n'a pas pour vocation l'apport d'une simple aide alimentaire, elle est présente pour vous fournir les outils et un accompagnement dans la réalisation de vos projets. Dans l'objectif d'être acteur.rice de l'aide dont vous bénéficiez, il est important de manifester votre intérêt en participant à la vie de l'AGORAé et aux activités proposées.

L'AGORAé existe pour créer du lien social et de la mixité.

## Une épicerie solidaire

L'AGORAé propose (après étude et acceptation de votre dossier) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualités, moyennant une faible participation financière : 10% du prix usuel. Le but est que vous puissiez vous dégager du temps pour vos études, en abaissant votre budget alimentaire. Ce principe n'est pas une forme d'assistantat mais une offre alimentaire participative.

### Comment participer ?

Toute initiative est la bienvenue, il est important que chacun.e ait une démarche de participation volontaire dans l'AGORAé. Vous pouvez monter des projets, proposer des services, participer aux animations mises en place.

### Pourquoi pas devenir bénévole ?

Le projet AGORAé demande énormément d'énergie et de besoins humains, ainsi elle fait appel à votre volonté citoyenne. Engagez-vous en faveur des étudiant.e.s en difficulté, donnez un peu de votre temps pour participer au fonctionnement de ce lieu unique ! Apportez vos idées et vos compétences au projet AGORAé.

# Informations

## Les horaires d'ouverture

Les horaires sont susceptibles de varier au long de l'année puisqu'elles sont tenues par des étudiant.e.s. Nous envoyons les horaires à l'avance et vous choisissez votre créneau de venue à l'épicerie.

Les AGORAé se trouvant sur les campus universitaires, les horaires peuvent varier de 8h à 19h. Les campus étant fermés le week-end, les AGORAé seront toujours fermés en week-end.

## L'économie réalisée

L'épicerie permet aux bénéficiaires d'avoir accès à des denrées à 10% (ou -90%) du prix du marché. Pour qu'un.e étudiant.e soit accepté.e, il/elle doit avoir un Reste à Vivre Journalier (RAVJ) compris entre 1 et 8€. Si un.e étudiant.e n'est pas dans les critères, il/elle peut être accepté.e mais avec un accès restreint.

Il existe différents types d'accès :

- **Accès 3 mois** : l'étudiant.e a un accès classique et peut faire ses courses pour un maximum de 15€ par mois (environ 150€ dans le commerce)
- **Accès 1 mois -** : l'étudiant.e est en-dessous des critères donc a un accès restreint de 1 mois et peut faire ses courses pour un maximum de 10€ par mois (environ 100€ dans le commerce)
- **Accès 1 mois +** : l'étudiant.e est au-dessus des critères donc a un accès restreint de 1 mois et peut faire ses courses pour un maximum de 13€ par mois (environ 130€ dans le commerce)

N'importe quelle personne étudiante dans l'enseignement supérieur peut poser un dossier dans l'une ou l'autre épicerie, peu importe sa filière ou son école. Ainsi, si un dossier est accepté dans celle de Lyon 1, il n'est pas possible d'aller faire ses courses à Lyon 2 et inversement.

## Où déposer votre dossier ?

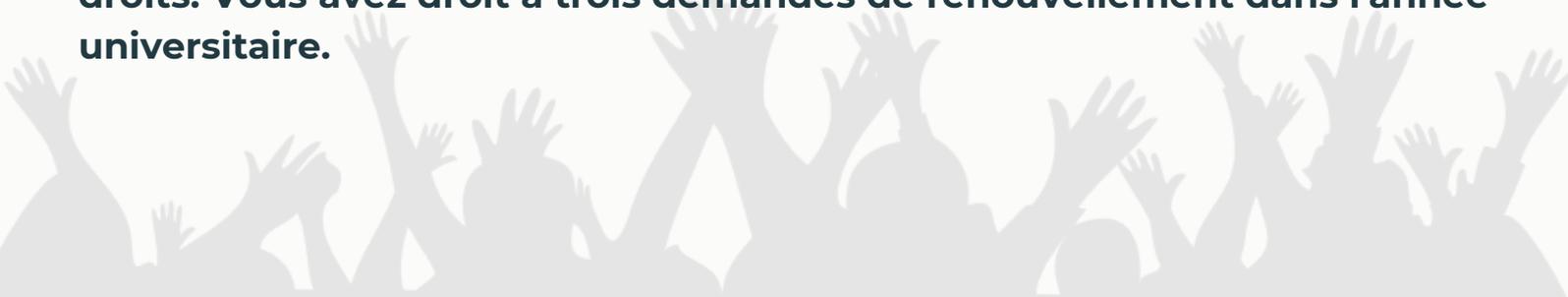
Vous avez le choix de déposer votre dossier de demande d'accès pour l'AGORAé du campus de La Doua (Villeurbanne) ou de Porte des Alpes (Bron).

Le dossier est le même, il vous suffit de le renvoyer par mail à une des deux adresses suivantes :

- La Doua :
  - [agoraelyon1.dossiers@gaelis.fr](mailto:agoraelyon1.dossiers@gaelis.fr)
- Porte des Alpes :
  - [agoraelyon2.dossiers@gaelis.fr](mailto:agoraelyon2.dossiers@gaelis.fr)

**!/ Attention, vous ne pouvez être bénéficiaire que d'une seule AGORAé.**

Les droits d'accès sont mensuels et se limitent à trois mois consécutifs. Il est possible de faire une demande de renouvellement à la fin de vos droits. Vous avez droit à trois demandes de renouvellement dans l'année universitaire.



# État Civil

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Genre :

Homme

Femme

Non-binaire

Ne souhaite pas répondre

Téléphone : \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Date d'arrivée en France : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

UFR / filière / composante : \_\_\_\_\_

Niveau : \_\_\_\_\_

Etablissement d'enseignement supérieur : \_\_\_\_\_

Je souhaite bénéficier de l'AGORAé du campus :

Lyon 1. La Doua

Lyon 2. Porte des Alpes

# Motivation de la demande

Après avoir lu les informations ci-dessus, nous aimerions que vous répondiez à ces trois questions. Cela nous permettra de mieux comprendre votre situation personnelle et de mieux saisir vos besoins. Si vous avez un projet qui peut influencer votre budget, faites-nous en part !

1) Pour quelle raison souhaitez-tu bénéficier de l'AGORAé ?

2) Le bénévolat n'est pas obligatoire mais fortement encouragé, c'est pourquoi nous aimerions savoir si tu souhaites t'investir dans ce projet et si oui, quelles missions t'intéressent ? (Aide lors des collectes dans les magasins, aide à la gestion des épiceries (ouvertures, inventaires,...), mise en place de projet/activité)



3) As-tu un projet que tu aimerais mettre en place et pour lequel l'équipe AGORAé pourrait apporter son aide ?

# Situation familiale

Veillez cocher la situation vous correspondant :

Célibataire

Marié.e

Divorcé.e

Concubinage (Page annexe)

Pacsé.e

Autre : \_\_\_\_\_

Le cas échéant, nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

Type de logement :

Domicile parental

Logement particulier

Logement CROUS

Sous location

Logement social

Logement à titre gratuit

Faites-vous une déclaration fiscale indépendante ?  Oui  Non

Si oui, dernier montant déclaré : \_\_\_\_\_

Exercez-vous une activité salariée régulièrement ?  Oui  Non

Si oui, type de contrat :  CDI  CDD  Intérim

Avez-vous fait une demande d'allocation logement (APL) ?  Oui  Non

Si oui, précisez la date de votre demande : \_\_\_\_\_

Si non, précisez la raison : \_\_\_\_\_

Composition du foyer :

Personnes vivant dans le foyer	Âge	Lien de parenté (enfant, conjoint, autre....)	Activité / Scolarité

# Études

**!/\ Veuillez indiquer seulement vos années d'études après le bac !**

Année Universitaire	Niveau d'études (année post bac)	Etablissement (Ville / filière)	Année validée Oui/non	Bourse oui/non	Résidence universitaire Crous oui/non	Bénéficiaire de l'AGORAé oui / non
2016 / 2017						
2017 / 2018						
2018 / 2019						
2019 / 2020						
2020 / 2021						
2021 / 2022						
2022 / 2023						
2023 / 2024						
2024 / 2025						

# Ressources par mois

Remplissez le tableau en fonction de votre situation personnelle, toutes les cases ne sont pas forcément à remplir.

Nous ne prenons en compte que les charges OBLIGATOIRES



**Veillez remplir vos ressources et charges mensuelles au centime près !  
Les épiceries ne sont pas gratuites, il est donc nécessaire d'avoir des revenus !**

Ressources Mensuelles	Montant	Charges Mensuelles	Montant
Bourse		Loyer (sans déduction CAF)	
Ressource CAF		Electricité	
Aide Familiale		Gaz	
Salaire		Eau	
Indemnités de chômage		Téléphone portable	
Autres (préciser)		Internet	
		Mutuelle	
		Assurance logement	
		Assurance véhicule	
		Frais de transport (uniquement études / emploi)	
		Frais médicaux	
		Autre (préciser)	

## Ressources par mois

Après avoir rempli les informations ci-dessus, nous aimerions que vous répondiez à ces deux questions. Cela nous permettra de mieux comprendre votre situation personnelle et de mieux saisir vos besoins.

1) Avez vous des économies de côté ? (Si oui quel montant ?)

2) Vous en servez-vous dans le cadre de vos études ? Si oui, comment ? (Pourquoi, quel est le montant utilisé chaque mois, quelle répartition de cet argent pour vivre ?)

A decorative graphic at the bottom of the page showing a crowd of people with their hands raised in the air, rendered in a light gray silhouette style.

# Pièces justificatives

**!! Sans l'ensemble des pièces justificatives, votre dossier ne sera pas complet et donc ne pourra pas être étudié en commission !**

## Justificatifs de ressources en fonction de votre situation :

- Votre certificat de scolarité : **OBLIGATOIRE**
- Si vous êtes boursier.ère : Notification de bourse
- Si vous percevez des prestations de la CAF : Justificatifs CAF
- Si vous avez un emploi : Dernier bulletin de salaire ou contrat de travail
- Si vous avez des frais liés au logement : Bail ou quittance de loyer ou attestation sur l'honneur du montant du loyer
- Si vous avez une aide familiale : Attestation sur l'honneur signée par les personnes qui vous aident financièrement
- Si vous vivez en concubinage : Justificatif de concubinage (en ANNEXE)



## **Protection des données**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données caractères personnel mis en œuvre et nécessaire au AGORAé, pour attribuer les aides spécifiques d'allocations ponctuelles, aux étudiants, en application de dispositions légales, règlementaires et statutaires. Peuvent être destinataires de vos données personnelles : l'assistant de service social qui instruit la demande, les gestionnaires des services et les sous-traitants qui participent à la délivrance de l'aide. Les données personnelles sont conservées pendant la durée de votre suivi social, dans le respect des durées légales applicables.

Conformément aux disposition de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifié (ci-après << Loi Informatique et Libertés >>), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, ainsi que du droit de définir des directives concernant le sort de vos données après votre décès. Vous disposez en outre du droit de solliciter une limitation du traitement, d'un droit à l'oubli ou à l'effacement numérique, et du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL). Vous pouvez exercer vos droits sur vos données sur simple demande auprès des AGORAé, à l'adresse suivante : [agorae@gaelis.fr](mailto:agorae@gaelis.fr). Des dispositifs renforcés en termes de sécurité sont mis en œuvre afin de permettre une collecte et un traitement des données personnelles dans des conditions garantissant leur confidentialité, leur intégrité et de manière plus générale leur sécurité, dans le respect des dispositions de la Loi informatique et libertés. Vous consentez à fournir des données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD (notamment des données de santé). Vous consentez qu'en cas de déménagement et de demande d'aide sociale dans un autre Crous, votre dossier et vos informations seront transférées à l'assistante sociale du Crous qui traite la nouvelle demande d'aide sociale.

## CONJOINT de l'ETUDIANT

### En vue d'une demande d'aide ponctuelle

#### État Civil :

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone (si différent) : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Date d'arrivée en France : \_\_\_\_\_

#### Situation matrimoniale : (précisez les dates)

 Concubinage Pacsés Divorcés Mariés Séparés Veuf

#### Enfants :

NOM Prénom	Date de naissance	Précisions

#### Ressources :

Activité du Conjoint (étudiant précisez le niveau d'étude et la discipline, salarié, en recherche d'emploi etc...) : \_\_\_\_\_

Origine des ressources (salaire, bourses, aide parentale, RSA, etc...) : \_\_\_\_\_

#### Pièces justificatives supplémentaires à fournir :

- Dernier avis d'imposition du conjoint (si différent de celui de l'étudiant)
- Dernier relevé des différents comptes bancaires du conjoint

## RESSOURCES MENSUALISEES

Type de ressources	Etudiant	Conjoint	Total du foyer
Salaire régulier			
Salaire occasionnel ou été			
Bourse CROUS ou autre (région etc...) Préciser :			
APL ALS			
Autre aide CAF			
Pension alimentaire parentale			
Autre pension alimentaire Préciser :			
Autres aides en natures			
Allocation Jeune Majeur			
Autres :			
<b>TOTAL MENSUEL :</b>			

## CHARGES MENSUALISEES

Type de ressources	Etudiant	Conjoint	Total du foyer
Loyer			
Charges locatives			
Transport			
Vie Courante			
Scolarité			
Mutuelle			
Assurances			
EDF/GDF/Eau			
Téléphone (fixe, mobile, internet)			
Dettes/Emprunts Crédits divers			
Autres (ex frais liés aux enfants) :			
<b>TOTAL MENSUEL :</b>			

**Différentiel (total des ressources du foyer – total des charges du foyer) :**

**€/mois**